Publié le 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID: 025-212502587-20240408-2024019-DE

N°2024/017

Département du Doubs

Commune de FRANOIS Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

EXTRAIT

Du registre des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement de BESANCON

Séance du 08/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit du mois d'avril, le Conseil Municipal de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Émile BOURGEOIS Maire, en session ordinaire.

Canton de Besançon 1

Présents:

Nota – le Maire certifie que la convocation a été faite le 26/03/2024 et que le nombre des membres en exercice est de dix neuf.

Mmes GILLET, DELESSARD, SIMON BOUVRET, DUBOIS, BORRINI, PRALON (à partir du point 10), SANDER, LECLERC, TANNIERES; MM. BOURGEOIS, BAULIEU, MOUTON, HENRIOT, COUDRY, DUMORTIER, PONS, LAPOUGE.

Absents excusés: Jean-Pierre LORY donne pouvoir à Patrice MOUTON, Thomas HOUSSIN donne pouvoir à Damien LAPOUGE,

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Monsieur Patrice MOUTON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET COMMUNAL

Rapporteur : Patrice MOUTON – Avis de la commission finances du 25 mars 2024 : Favorable

A l'issue de la présentation du projet de Budget Primitif 2024 - annexé à la présente délibération – et après en avoir délibéré,

Publié le 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID: 025-212502587-20240408-2024019-DE

BUDGET COMMUNAL 2024	FONCTIONNEMENT
Dépenses	
011 Charges à caractère général	563 420.00 €
012 Charges de personnel	542 600.00 €
014 Atténuation de produits	1 000.00 €
023 Virement section investissement	211 559.04 €
042 Opération d'ordre entre sections	113 956,75 €
65 Autres charges de gestion courante	242 200.00 €
66 Charges financières	19 200.00 €
67 Charges exceptionnelles	500.00 €
68 Dotations aux provisions	32 500.00 €
Total dépenses	1 726 935.79 €
Recettes	
002 Excédent antérieur reporté fonctionnement	406 300.73 €
013 Atténuation de charges	5 000.00 €
042 Opération d'ordre entre sections	80 396,75 €
70 Vente de produits	142 000.00 €
73 Impôts et taxes	1 156 417,65 €
74 Dotations et participations	159 951,00 €
75 Autres produits de gestion courante	109 800.00 €
77 Produits exceptionnels	0.00 €
78 Reprise sur amrt et provisions	0.00 €
Total recettes	2 059 866,13 €

BUDGET COMMUNAL 2024	INVESTISSEMENT
Dépenses	
001 Solde d'exécution d'inv reporté	558 788,82 €
040 Opérations d'ordre entre sections	80 396,75 €
041 21318 Intégration frais études	5 180,28 €
10 Dotations fonds divers réserves	9 458,00€
16 Remboursement d'emprunts	98 030,00 €
20 Immobilisations incorporelles	8 000,00 €
204 Subventions d'équipement	140 199,92 €
21 Immobilisation corporelles	490 842,49 €
Total dépenses	1 390 896,26 €
Recettes	
021 Virement de la section fonctionnement	211 559,04 €
024 Produits des cessions	289 000,00 €
040 Opérations d'ordre entre sections	113 956,75 €
041 2031 Intégration frais études	5 180,00 €
10 Dotations fonds divers réseau	251 981,31 €
13 Subventions d'équipement	8 496,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	501 200,00 €
27 Autres immobilisations financières	9 522,88 €
Total recettes	1 390 896.26 €

Publié le 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le



ID: 025-212502587-20240408-2024019-DE

Le Conseil Municipal, appelé à voter, s'est prononcé favorablement, par 18 voix pour, par 0 voix contre et 0 abstention des membres présents et représentés.

- sur tous les chapitres de la section de fonctionnement (recettes et dépenses),
- sur tous les articles de recettes et tous les programmes de dépenses de la section d'investissement,
- et sur la balance générale du budget.

Fait et délibéré, le 8 avril 2024

Le Maire,

Émile BOURGEOIS.

